

ont rien enseigné, ni conféré aucun pouvoir nouveau. Il a été instruit par le Maître, aussi bien qu'eux. Il a opéré des miracles comme eux. Jusqu'à ce jour, Pierre s'est occupé surtout des Juifs, et Paul a été surtout le missionnaire des Gentils. Pierre a suivi sa vocation divine, et Paul la sienne ; mais Pierre et Paul sont d'accord, et Jacques et Jean sont d'accord avec Pierre. Saint Thomas d'Aquin pense que, dans un élan de fraternelle tendresse, Jacques, Pierre et Jean donnèrent réellement les mains à Paul et à Barnabé¹. Où donc est l'antagonisme entre Paul et les premiers Apôtres? Pauvre invention d'esprits malades, d'exégètes imprudents ou impudents !

Mais pourquoi Jean n'est-il pas mentionné comme un des orateurs du concile? Peut-être parce qu'il crut inutile de rien ajouter aux déclarations de Pierre et de Jacques; peut-être aussi, parce qu'il n'arriva à Jérusalem, qu'au moment où Paul, Barnabé, Judas, Silas et les autres partaient pour Antioche; mais cette seconde explication ne nous plaît pas.

Les délégués d'Antioche à Jérusalem s'en retournèrent, emportant le décret du concile, et accompagnés des délégués de Jérusalem. Les Chrétiens d'Antioche furent convoqués, et entendirent la lecture du décret. La solution donnée les remplit de joie. Judas et Silas, qui étaient prophètes et assistés abondamment par le Saint-Esprit, exhortèrent les frères au bien et au courage; ils restèrent à Antioche quelque temps, prirent congé dans la paix, et remontèrent à Jérusalem, pour rendre compte de leur mission à ceux qui les avaient envoyés.

CHAPITRE XII

**Saint Pierre à Antioche de Syrie. — Sa conduite.
Saint Paul lui fait des représentations.**

La Vulgate dit que des deux délégués de l'Église de Jérusalem à l'Église d'Antioche, — Judas et Silas, — Judas seul retourna à Jérusalem. Ni le codex Sinaitique, ni le Vatican, ni l'Alexandrin ne le disent, et les meilleurs manuscrits omettent le verset trente-quatrième du chapitre quinzième de la Vulgate. Ce verset aurait-il été ajouté au texte primitif, afin d'expliquer d'avance comment saint Paul put emmener avec lui Silas, lorsqu'il repartit d'Antioche pour un nouveau voyage de prédication évangélique? Mais, à supposer que saint Paul ait voulu avoir Silas comme compagnon dans ce second voyage, ne pouvait-il le faire venir tout exprès de Jérusalem à Antioche? Et puis, avant le départ de saint Paul, saint Pierre visita l'église d'Antioche; il y vint de Jérusalem. Est-ce que Silas ne l'aurait pas suivi? Il n'y avait donc aucune nécessité d'introduire dans la Vulgate un verset absent des meilleurs manuscrits, si ce verset ne s'était pas trouvé dans le manuscrit vénérable et perdu aujourd'hui dont la Vulgate est la traduction.

Nous savons qu'après la notification du décret de Jérusalem à l'Église d'Antioche, Paul, Barnabé et

beaucoup d'autres avec eux continuèrent à annoncer la parole du Seigneur aux habitants de cette ville. Tous les manuscrits des *Actes* sont d'accord sur ce point. Mais les *Actes* eux-mêmes ont ici une lacune grave. Ils ne nous apprennent ni la visite de saint Pierre aux Antiochéniens, ni la fraternelle correction que saint Paul fit courageusement au prince des Apôtres. Et pourtant c'est à cette date qu'il faut rapporter ces faits importants racontés par saint Paul lui-même dans son *Épître aux Galates*¹.

Saint Pierre avait fondé l'Église d'Antioche, et il en avait été évêque. Il en avait fait le premier siège du souverain pontificat chrétien. Mais, dans ce temps-là il ne s'était occupé que des Juifs ; car Dieu ne l'avait pas encore envoyé à Corneille et à sa famille. Depuis, l'Église d'Antioche a prospéré, et du sein même de la Gentilité, de nombreux fils lui sont venus. La renommée des merveilles qui s'y opèrent chaque jour a ému l'Église de Jérusalem, et la querelle récente des observances légales a appelé d'une manière toute spéciale l'attention des chefs de l'apostolat : c'est cette querelle qui a motivé la tenue du concile de Jérusalem. C'est à cause d'elle que Judas et Silas ont été délégués à Antioche. Maintenant que le compte rendu de leur mission a été fait aux frères dans la Cité sainte, saint Pierre veut voir de ses yeux ; il veut voir et bénir.

Le concile apostolique avait imposé aux Gentils convertis l'abstinence des idolâtres, du sang et de la chair d'un animal étouffé. Cette abstinence

1. *Ad Galat.*, II.

était commandée moins pour soumettre les Gentils convertis aux observances judaïques, que pour les séparer des Gentils non convertis.

En effet, il y avait bien d'autres interdictions faites aux Juifs. Il leur était défendu de se nourrir :

- 1° De tout animal n'ayant pas le pied fendu et divisé ;
- 2° De tout oiseau de proie ;
- 3° De tout reptile ;
- 4° De tout poisson sans écailles et nageoires ;
- 5° De tout coquillage et crustacé ;
- 6° De la graisse des bœufs, des brebis, et des chèvres ;
- 7° De la jambe de derrière ;
- 8° De tout ce que les Gentils avaient fait cuire.

Ils ne devaient se servir ni des ustensiles de cuisine, ni des vases, ni des couteaux des Gentils, de peur qu'ils n'eussent été employés à la préparation de mets prohibés.

Lorsque saint Pierre fut arrivé à Antioche, il se souvint des paroles du Seigneur : « Ne dis pas qu'un aliment sanctifié par Dieu est un aliment profane¹. » Il se souvint également de la décision récente du concile apostolique, et il mangea avec les Gentils convertis, n'observant à la lettre que les prescriptions des Pères réunis à Jérusalem, sans tenir compte des prohibitions mosaïques. Mais bientôt vinrent de la sainte cité des Juifs qui se conformaient scrupuleusement aux ordonnances de la loi relatives à l'alimentation. Jacques avait envoyé

1. *Act.*, X, 15.

ces Juifs, ou d'eux-mêmes ils l'avaient quitté pratiquant toujours ce qu'eux-mêmes pratiquaient. Saint Pierre alors « évita les Gentils convertis, et cessa de manger avec eux; il craignait de déplaire » aux Juifs, « aux circoncis ¹ ». Ces formules très mesurées et très discrètes de l'Épître de saint Paul *aux Galates* sont toute une révélation. Il en résulte que les Juifs chrétiens de Jérusalem n'avaient pas tous été d'aussi bonne composition que saint Pierre, saint Jacques le Mineur et saint Jean. Comme ils n'étaient pas les maîtres, ils avaient laissé partir le décret du concile, dont ils n'avaient pu empêcher la rédaction. Mais ils le considéraient comme une concession octroyée aux Gentils convertis, et non aux Juifs convertis. Les Gentils convertis en profiteront, si bon leur semble; les Juifs convertis doivent continuer à observer la loi.

Voyons ce qui se passe à Antioche, et comment s'y comportent les Juifs d'origine. Peut-être trouvera-t-on là un prétexte pour recommencer la querelle des observances légales, provoquer la revision du décret et le faire abroger. Ces Juifs fidèles aux traditions de leurs ancêtres ne se résignaient pas à être battus. Il est probable que saint Jacques le Mineur observait comme eux, à Jérusalem, les prescriptions de l'ancienne Loi. Les saints se livrent à des mortifications volontaires qu'ils ne déclarent pas obligatoires pour tout le monde. Avant de venir à Antioche, saint Pierre avait dû judaïser, même après le concile, dans la ville sacrée des Juifs. Il

1. *Ad Galat.*, II.

eut peur à Antioche, précisément à cause de cela, de scandaliser ses compatriotes venus récemment de Jérusalem, et peut-être de les éloigner de Notre-Seigneur, s'il ne judaïsait pas avec eux, lui, Juif de naissance. L'Église chrétienne de Jérusalem agissait bien ainsi. Saint Pierre évitait donc les Gentils convertis, qu'il avait jusque-là fréquentés à Antioche; il se déroba à eux, et ne mangeait plus avec eux ¹. Cependant ils n'étaient pas moins chrétiens que les Juifs convertis de Jérusalem, et leur vie était conforme au décret du concile apostolique, et les Juifs convertis d'Antioche fraternisaient en toutes choses avec eux, sans aucune inquiétude de conscience. Saint Pierre veut être prudent, pour ne pas éloigner de J.-C. les Juifs convertis de Jérusalem; mais avec sa prudence il peut blesser et éloigner de J.-C. les Gentils convertis. Sa conduite a un tort plus grave: elle donne à entendre que le concile apostolique n'a pas édicté la sentence que Judas et Silas ont apportée à l'Église d'Antioche, et qu'ils ont expliquée avec saint Paul et saint Barnabé, de manière à écarter d'avance toute difficulté d'interprétation. En effet, si réellement le concile apostolique a édicté cette sentence, comment Pierre, le Souverain-Pontife, Pierre au nom de qui elle est édictée, comment Pierre agit-il de telle sorte que les Juifs de Jérusalem, récemment arrivés à Antioche, peuvent croire qu'il n'en admet pas la teneur, et que les Gentils convertis d'Antioche peuvent être induits à tirer de sa vie la même conclusion? Les Juifs

1. *Ad Galat.*, II.

convertis d'Antioche ne seront-ils pas également trompés ? Et n'imiteront-ils pas saint Pierre, en se séparant à son exemple de leurs frères d'Antioche, Gentils d'origine ? Et qui triomphera alors dans la question qui a été déférée au concile apostolique, et qui a été tranchée par lui ? Ce sera Cérinthe ; ce seront les Juifs opposants, qui n'ont rien négligé à Jérusalem pour empêcher le concile de se prononcer dans le sens du décret. Jésus-Christ a dit : « Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise¹ ; » et encore : « Que celui qui n'écouterà pas l'Église soit pour vous comme un païen et un publicain². » Or, l'Église a fait un décret, et le chef suprême de l'Église, saint Pierre, adopte à Antioche une conduite nuisible à l'union des fidèles qui devait être le fruit excellent de ce décret. Est-ce là de la prudence véritable ? Est-ce l'intérêt de N.-S. ? Avant l'arrivée des Juifs convertis de Jérusalem, saint Pierre fraternisait avec les Gentils convertis d'Antioche. Il n'a pas changé de sentiment, et il signerait toujours le décret du concile apostolique ; mais il ne veut pas froisser les frères de Jérusalem qui, eux aussi, usent de leur droit, puisque en faisant des concessions aux Gentils convertis, le concile n'a pas interdit aux Juifs convertis la soumission aux observances de l'ancienne Loi. Cela est incontestable. S'ensuit-il que saint Pierre ait raison d'agir de manière à froisser les Gentils convertis d'Antioche, et à leur permettre de supposer qu'il n'accepte plus la sentence du concile ? Il le fait par condescendance

1. *Luc*, x, 16. — 2. *Matth.*, xvii, 17.

pour les compatriotes, mais cette condescendance est une faiblesse répréhensible.

Les Juifs convertis d'Antioche, trompés par la fausse prudence de saint Pierre, agirent comme lui, et se séparèrent, eux aussi, des Gentils convertis. Saint Pierre avait été l'évêque d'Antioche, et il était le Souverain-Pontife. Barnabé lui-même fut entraîné, et la querelle apaisée par le concile apostolique allait renaître plus terrible. Tous les Apôtres avaient reçu de J.-C. la mission de répandre partout l'Évangile ; mais saint Paul avait à cet égard une mission miraculeuse et spéciale. Il verra le péril et saura le conjurer. Saint Pierre doit être repris malgré ses bonnes intentions, et il a erré publiquement non pas dans la doctrine, mais dans le *modus vivendi* uniquement ; saint Paul le reprendra en face et en public.

L'infailibilité n'est pas l'impeccabilité. Comme docteur universel de l'Église, le Pape est infailible ; comme homme, il est toujours peccable, et dès lors un de ses inférieurs peut l'avertir, et cela même en public, si le scandale donné exige, dans l'intérêt social, une réparation publique. Saint Paul était d'ailleurs infailible comme saint Pierre.

Tous les Apôtres l'étaient. Il n'y a pas ici de degrés ; car on est infailible, ou on ne l'est pas. L'autorité gouvernementale de saint Pierre l'emportait évidemment sur celle de saint Paul, puisque saint Pierre seul était le pasteur des agneaux et des brebis, des simples fidèles et des évêques ; mais cela n'exemptait pas saint Pierre de la possibilité de pécher,

ni saint Paul du devoir de la correction fraternelle. Depuis la Pentecôte, les Apôtres étaient confirmés en grâce. Saint Thomas d'Aquin répond : « Depuis la Pentecôte, les Apôtres n'ont commis aucun péché mortel ; ils ont néanmoins pu pécher véniellement¹. Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous faisons illusion à nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous². » Saint Thomas d'Aquin emprunte ces paroles à un apôtre qui les a écrites après la Pentecôte. La confirmation en grâce n'est annulée que par le péché mortel.

Et que dira saint Paul à saint Pierre ? Fort peu de chose : « Vous êtes Juif d'origine, et vous usez de la liberté qui vient de J.-C. aux Gentils ; vous vivez personnellement comme vivent les Gentils convertis, et non pas comme vivent les Juifs. Je le sais. Pourquoi donc obligez-vous les Gentils à judaïser ? » Il paraît légitime de conclure d'un tel langage que, lorsque saint Pierre prenait son repas chez lui ou chez saint Paul, il ne s'astreignait pas pour la nourriture aux observances légales. Dans sa conduite ordinaire, il négligeait les observances légales, et il vivait comme vivent les Gentils. Il était dès lors inconséquent, lorsqu'il obligeait les Gentils convertis à judaïser. Et il les y obligeait, au moins indirectement ; car les Gentils convertis ne pouvaient plus ni l'avoir à leur propre table, ni s'asseoir en sa compagnie à la table d'un autre, s'ils ne se soumettaient aux lois juives concernant la nourriture. Le repas était chez les anciens le rendez-vous des

1. *In Sent.*, III. D. XII. Q. II, 1, c. — 2. *I Jean*, 18.

frères, des amis, de ceux qui s'aimaient, et il a toujours été un symbole d'union et d'association. Exclure les Gentils convertis du repas en commun, c'était d'une certaine façon les exclure de la société. C'est parce que les excommuniés étaient exclus ainsi, qu'il était défendu au moyen âge de manger avec eux. Le Seigneur a déclaré à Pierre que la distinction légale des aliments n'est pas nécessaire au salut, et Pierre respecte cette distinction, et semble en exiger le respect par sa conduite plus éloquente que ne le seraient toutes ses paroles.

Voilà ce que saint Paul dit, ou laissa entendre à saint Pierre qui s'inclina. Saint Paul fut courageux dans son zèle et son amour de la vérité ; saint Pierre le fut dans son humilité. De la part des deux apôtres cette scène d'Antioche édifie, et elle nous montre l'inanité de la théorie calomnieuse d'après laquelle la théologie de saint Paul aurait différé de celle de saint Pierre. S'il en eût été ainsi, saint Pierre n'aurait pas accepté la fraternelle admonition de saint Paul. Tous deux s'accordaient pour le fond ; mais saint Pierre avait mal vu la situation de l'Église d'Antioche. Il le comprit, et se rendit aux observations de saint Paul.

Plus tard, saint Jérôme osa prétendre que cette histoire n'avait été qu'une petite comédie arrangée d'avance entre les deux apôtres ; mais saint Augustin le réfuta par écrit. Un duel exégétique s'engagea sur ce sujet entre les deux illustres docteurs ; il contribua à faire la lumière, et saint Jérôme s'avoua vaincu. Tertullien, saint Cyprien, saint Am-

broise, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Grégoire le Grand, saint Thomas d'Aquin et d'autres pensent avec saint Augustin que saint Pierre fut réellement en défaut, et que saint Paul lui fit sérieusement la correction dans l'intérêt de la religion. C'est maintenant admis. Est-ce qu'autrement saint Paul aurait affirmé que saint Pierre était répréhensible ? Est-ce qu'il aurait pris Dieu à témoin de la vérité de son récit, s'il n'avait fait que jouer son rôle dans une comédie préparée d'avance ? Saint Jérôme lui-même qu'avait séduit l'opinion de quelques Pères grecs a fini par en venir à de plus justes sentiments.

On a bien imaginé que le Céphas de l'*Épître aux Galates* n'était pas saint Pierre. C'est une invention qui ne s'appuie sur rien de solide, et qui d'ailleurs est inutile à la cause de J.-C. Le zèle de saint Paul pour la vérité, et l'humilité de saint Pierre la servent mieux.

CHAPITRE XIII

Visites apostoliques. — Marc redevient missionnaire. — Séparation de saint Paul et de Saint Barnabé. — Silas, compagnon de saint Paul. — Lystra. — Circoncision de Timothée. — Lois et Eunyce. — Éducation et instruction de Timothée enfant.

Le calme étant rétabli à Antioche, et la communauté chrétienne y jouissant de tous les dons et de toutes les douceurs du Saint-Esprit, saint Paul qui songeait toujours à sa famille dans le Christ, et ne cessait de la recommander au Seigneur, se demanda si cette famille jeune encore n'avait pas à craindre d'être troublée comme l'Église d'Antioche. Cérinthe battu à Jérusalem et dans la troisième capitale de l'univers, n'essayerait-il pas de semer ailleurs la zizanie ? Ne trouverait-il pas un peu partout des faux frères pour adhérents ? Dans la plupart des villes que saint Paul et saint Barnabé avaient évangélisées à leur premier voyage, il y avait des synagogues et des Juifs endurcis acharnés contre Jésus et ses disciples, et aussi un très grand nombre de païens persécuteurs. Les diverses églises avaient bien leurs chefs choisis par les Apôtres ; mais ces chefs eux-mêmes récemment convertis n'avaient pas moins besoin d'assistance que leur troupeau. Saint Paul eut cette pensée, et la communiqua à saint Barnabé : « Retournons visiter nos frères, lui